



Silentwall®

Panneau d'isolation acoustique
pour une réduction des bruits aériens

Instructions de montage

Généralités

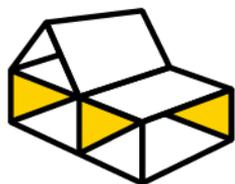
Assurez-vous de bien lire ces instructions et de bien les comprendre avant de commencer l'installation.

L'isolant Silentwall® doit toujours être utilisé avec une plaque de plâtre d'au moins 12,5mm d'épaisseur.

Veillez utiliser le matériel nécessaire décrit ci-après dans le guide d'installation.

Munissez-vous des équipements de protection individuelle avant toute mise en oeuvre.

Applications



Isolation thermoacoustique des murs intérieurs.

Isolation thermoacoustique du côté intérieur des murs périphériques (à condition qu'une étude hygrothermique approfondie ait été effectuée).

Contre un mur mitoyen entre deux appartements (dans le même bâtiment).

A utiliser dans les locaux et habitations correctement chauffés et ventilés à faible ou hygrométrie moyenne. Ex. chambres, bureaux, salles à manger etc.

Ne convient pas dans les pièces humides.

Les murs de plus d'un étage de haut doivent être considérés individuellement.

Le produit Silentwall® n'est pas destiné à l'isolation des plafonds ni des sols.

Avant de commencer - Conseils et Sécurité

Les panneaux Silentwall® doivent toujours être stockés sous abris et dans une position horizontale.

Veillez à ne pas conserver d'objets au contenu inflammable sur ou à côté des panneaux Silentwall®. Il est en outre interdit d'entreposer les panneaux Silentwall® près d'une source de chaleur (p. ex. radiateurs, poêle, feux ouverts, conduit de cheminée, installation électrique non conforme etc.).

1/5

Recticel Insulation

Zuidstraat 15, BE-8560 Wevelgem

Instructions de montage

recticelinsulation.com

FEEL
GOOD
INSIDE

RECTICEL
insulation

Silentwall®

Panneau d'isolation acoustique
pour une réduction des bruits aériens

Veillez à éliminer les points possibles d'inflammation et ventilez les locaux avant, pendant et après l'installation.

Il est formellement interdit de fumer, boire ou manger dans la zone d'application.

La colle peut être utilisée que dans des zones où toute flamme non protégée ou toute source de chaleur ont été supprimée. Le réseau électrique doit être adéquatement protégé et aux normes en vigueur. Lors du transvasement du produit utiliser toujours des prises de terre.

Lors de la manipulation de la colle, veillez à toujours être équipé en plus des EPI préconisés de chaussures et de vêtements antistatiques et les sols doivent être conducteurs.

La surface à couvrir doit être sèche et exempte de poussières.

Les panneaux Silentwall® ne peuvent pas être installés dans une pièce où des problèmes d'humidité existent déjà, (p. ex. cave etc.), sans avoir traité au préalable les sources d'humidité avant toute pose de produit pour éviter le moisissement.

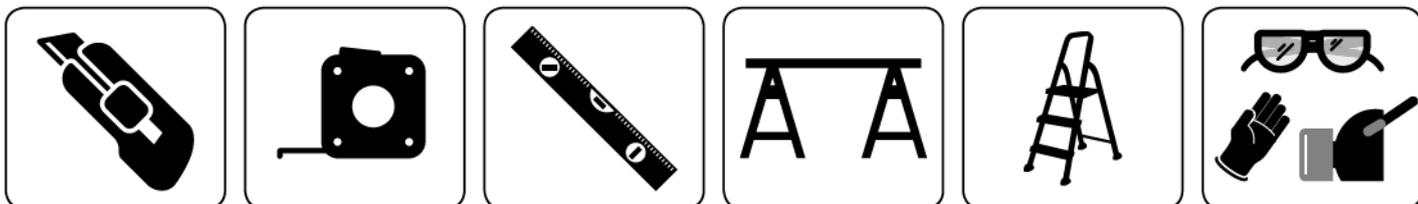
La qualité du support doit être garantie (pas de partie qui se détache, papier peint, panneaux muraux, etc. ni de défaut). En cas de doute quant à la qualité du support, procédez d'abord à des essais d'adhérence avant de commencer.

Tenez compte des câbles électriques ou des renforcements de suspension éventuels, pour des éléments de chauffage par exemple. Décidez au préalable où ceux-ci seront placés. Les plaques doivent être intégralement encollées.

Toutes les suspensions (par exemple les éléments de chauffage) doivent être fixées sur une structure suffisamment solide.

Matériel nécessaire

Pour le Silentwall® :



Pour les plaques de plâtre :

Se référer à la documentation du fabricant pour les instructions de pose, de stockage, de découpe, de manipulation, de transport...

Colle Recticel pour les panneaux acoustiques :

Se référer à l'emballage de la colle pour les instructions d'application, de stockage, de manipulation, de transport...

Bandes de joints pour plaques de plâtre, enduit de rebouchage et de finition :

Se référer à la documentation du fabricant pour les instructions de finition des plaques de plâtre.

2/5

Recticel Insulation

Zuidstraat 15, BE-8560 Wevelgem

Instructions de montage

recticelinsulation.com

FEEL
GOOD
INSIDE

RECTICEL
insulation



Silentwall®

Panneau d'isolation acoustique
pour une réduction des bruits aériens

Mise en œuvre

Important : l'encollage doit toujours être réalisé dans un espace suffisamment ventilé et de préférence chauffé. L'installation sur les murs est réalisée selon le principe d'encollage, sans fixation mécanique pour un résultat acoustique optimal. Positionnez bien les panneaux avant de les coller. La colle prend immédiatement et définitivement (un repositionnement est impossible après le premier contact).

- 1 Pour couper les panneaux Silentwall®, nous vous recommandons d'utiliser un couteau tranchant (cutter).
- 2 Les panneaux Silentwall® peuvent être placés horizontalement ou verticalement.
- 3 Nous vous recommandons de ne pas utiliser de pièces de moins de 10 cm.
- 4 Utilisez toujours la colle Recticel pour les panneaux acoustiques afin de coller le panneau Silentwall® sur le mur de support. Pour obtenir des instructions d'application, voir p. 5.
- 5 N'encollez pas les bords des panneaux Silentwall®, mais veillez à assurer un raccord parfait entre eux. Les panneaux Silentwall® doivent recouvrir l'ensemble du mur et être en contact avec le plafond, le sol, et les murs contigus pour un résultat acoustique optimal.
- 6 Si les panneaux Silentwall® sont installés, vous pouvez continuer avec les plaques de plâtre. Suivez les instructions de pose du fabricant de plaque de plâtre pour une installation et manipulation correcte. Utilisez toujours la colle Recticel pour les panneaux acoustiques et pour appliquer les plaques de plâtre sur les panneaux acoustiques Silentwall®. Les plaques de plâtre doivent se trouver à 2 à 3 mm du sol, des murs contigus et du plafond, et l'interstice doit être comblé avec un mastic ou une bande adéquate.
- 7 Pour la finition des joints se référer à la documentation du fabricant de plaque de plâtre. La finition des plaques de plâtre est nécessaire pour répondre aux performances et caractéristiques techniques comme décrites sur la fiche technique du Silentwall®.

3/5

Recticel Insulation

Zuidstraat 15, BE-8560 Wevelgem

Instructions de montage

recticelinsulation.com

FEEL
GOOD
INSIDE

RECTICEL
insulation

dB Silentwall®

Panneau d'isolation acoustique
pour une réduction des bruits aériens

Mise en œuvre de l'application de la colle

Important : Veillez à éliminer les points possibles d'inflammation et ventilez les locaux avant, pendant et après l'installation.

Munissez-vous des équipements de protection individuelle préconisés avant toute mise en oeuvre.



- 1 L'installation est relativement simple, selon le principe de double encollage. Toujours utiliser la colle pour panneaux acoustiques Recticel.
- 2 Mélangez la colle avant utilisation pour qu'elle soit homogène.
- 3 La colle s'applique le plus facilement à l'aide d'un rouleau à poils courts. Nous préconisons d'utiliser 1 litre de colle par m² soit 0,25 litre/m² sur chaque face.
- 4 Encollez le mur de support (A) en un côté du Silentwall® (B). Attendez 10 à 30 minutes, jusqu'à ce que la colle ne poisse plus sur les doigts, selon la température et l'humidité de la pièce.
- 5 Placez le Silentwall® sur le mur (appuyez et maintenez pendant 30 secondes).
- 6 Appliquez de la colle sur la plaque de plâtre 6 (A) et le côté encore visible du Silentwall® 6 (B).
- 7 Attendez 10 à 30 minutes, selon la température et l'humidité de la pièce. Placez ensuite la plaque de plâtre sur le Silentwall®, jusqu'à ce que la colle ne poisse plus sur les doigts (appuyez et maintenez pendant 30 secondes). Les plaques de plâtre doivent se trouver à 2 à 3 mm du sol, des murs contigus et du plafond, et l'interstice doit être comblé avec un mastic ou une bande adéquate.
- 8 Finissez les joints des plaques de plâtre comme prescrit par le fabricant des plaques de plâtre.

4/5

Recticel Insulation

Zuidstraat 15, BE-8560 Wevelgem

Instructions de montage

recticelinsulation.com

FEEL
GOOD
INSIDE

RECTICEL
insulation

Silentwall®

Panneau d'isolation acoustique
pour une réduction des bruits aériens

Garanties

Jusqu'à la livraison, Recticel Insulation garantit que les produits Recticel Insulation répondent aux exigences de qualité de matière et de fabrication, et satisfont globalement aux spécifications imposées par Recticel Insulation. Les caractéristiques techniques sont décrites sur la fiche technique du Silentwall®.

Produit fabriqué à partir de matériaux recyclés. La composition et l'aspect visuel peuvent différer, sans préjudice de la performance.

La garantie Recticel s'applique uniquement en cas de pose à l'aide de la colle Recticel pour l'encollage des panneaux Silentwall® et les plaques de plâtre. En cas d'utilisation d'une autre colle que celle prescrite par Recticel Insulation, Recticel Insulation ne peut garantir les performances du produit en condition d'application finale et sa compatibilité. Dans ce cas, Recticel Insulation ne peut être tenu responsable pour les risques associés à cette utilisation.

La garantie s'applique uniquement en cas d'application selon les instructions d'installation présentes et selon les spécifications de la fiche technique. En cas d'utilisation non conforme (p.ex. sans finition des plaques de plâtre, application comme isolation du sol,...) Recticel Insulation ne peut garantir les performances du produit en condition d'application finale et sa compatibilité. Dans ce cas, Recticel Insulation ne peut être tenu responsable pour les risques associés à cette utilisation.

En cas de non-conformité des panneaux acoustiques Silentwall® fournis par Recticel Insulation, Recticel Insulation peut être sollicité pour effectuer uniquement le remplacement des produits Silentwall® à l'identique, à moins que la loi applicable n'en exige autrement.

Cette garantie ne s'applique pas en cas de défaut ou dommage des produits, ou en cas de blessures corporelles directes, indirectes ou induites qui sont la conséquence d'une installation ou d'un entretien incorrect, d'un accident, d'une utilisation ou d'une application inadaptée « non conforme », d'une réparation ou d'une modification inadéquate, ou encore d'une négligence.

Important

Il appartient au client d'assurer la sécurité du produit final dans son application et sa conformité avec toutes les lois, réglementations, directives et exigences nationales et internationales en vigueur.

Il est conseillé d'utiliser le Silentwall® dans les locaux et habitations à faible ou hygrométrie moyenne en référence au DTU 43.3 portant sur la classification des locaux en fonction de leur hygrométrie et de l'ambiance intérieure (arrêté du 24 mars 1982 en référence aux dispositions réglementaires relatives à l'aération des logements).